



Patronage Laïque du Bergot
31, rue de vendée- 29200 Brest
02.98.03.18.78.

Ouverture du mardi au samedi de 09 à 12h et de 14h à 17h

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s) à l'accueil de loisirs du PL Bergot.

Vous devez tout d'abord constituer un dossier comportant les documents suivants pour chacun de vos enfants inscrits :

- ◇ Fiche sanitaire de liaison (renseignée recto et verso)
- ◇ L'attestation de paiement de la CAF (comportant votre quotient familial)
- ◇ Un certificat médical attestant que votre (vos) enfant(s) est :
 - apte à la pratique des activités physiques,
 - apte à vivre en collectivité
 - à jour de ses vaccins.

Ensuite vous pouvez remplir les fiches d'inscriptions et nous les déposer pour le vendredi qui précède le jour d'accueil, accompagnées du règlement. Ces fiches sont disponibles un mois en avance.

Une plaquette vous présentant les sorties organisées pour chaque période est disponible en complément. Merci d'en tenir compte dans vos inscriptions.